SW07 EXAMEN DE LA NOUVELLE STRUCTURE

# Source : Conseil régional Shining Waters

1. **Quel est l’enjeu?**

En tant qu’Église, nous cherchons toujours à être fidèles à Dieu tel qu’il s’est révélé en Jésus Christ, guidé par l’Esprit. En 2018, nous avons été contraints de simplifier notre structure pour répondre à un changement profond par rapport au contexte de 1925 ou même au contexte d’il y a à peine une génération. Avec la nouvelle structure, nous avons tenté d’honorer les intentions de celles et ceux qui nous ont précédés, tout en concevant des systèmes et des processus qui allaient nous permettre de nous soutenir mutuellement les uns les autres et d’assurer un leadership pour notre génération et les suivantes. Il est courant pour des organisations comme la nôtre d’effectuer une révision après une refonte majeure.

Quel est le succès de la nouvelle structure? Fonctionne-t-elle comme prévu? Les cinq dernières années ont-elles révélé des lacunes ou des faiblesses?

# Pourquoi cet enjeu est-il important?

Pour répondre à ces questions et déterminer s’il y a ou non des améliorations à apporter ou des lacunes à corriger, nous devons étudier la nouvelle structure et nous demander les uns les autres si elle permet de soutenir le ministère à l’échelle locale, régionale et nationale, et comment elle y arrive, le cas échéant. Nous reconnaissons le travail prospectif effectué pour créer de nouveaux systèmes. Après cinq ans d’expérience, nous nous devons, pour nous-mêmes et pour les générations à venir, d’examiner la nouvelle structure afin d’en vérifier la fidélité et l’efficacité. Si nous décelons des moyens d’améliorer nos structures pour en accroître l’efficacité, il est de notre responsabilité de le faire.

En tant que chrétiennes et chrétiens et en tant que communautés de foi, nous examinons en permanence l’écart entre la formulation de nos principes théologiques et spirituels et leur application, dans le but de faire en sorte qu’ils correspondent le plus étroitement possible. Un examen de notre nouvelle structure nous permettra de faire de même pour l’Église Unie dans son ensemble.

# Comment cette proposition nous aide-t-elle à respecter les engagements de notre Église en matière d’équité?

Un tel examen permettra de relever en quoi nous avons été plus ou moins fidèles à nos nombreux engagements en matière d’équité. Cette proposition concerne par conséquent tous les principes suivants :

* adopter la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](https://united-church.ca/social-action/justice-initiatives/reconciliation-and-indigenous-justice/un-declaration-rights) en tant que cadre pour la réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones;
* adopter les appels lancés dans le document [*Calls to the Church*](https://united-church.ca/community-faith/being-community/indigenous-ministries/calls-church) [Appels à l’Église] par le groupe Caretakers of Our Indigenous Circle [les intendantes et les intendants de notre cercle autochtone] en tant que fondement d’une nouvelle relation;
* accueillir les [personnes de toutes orientations sexuelles et identités de genre](https://united-church.ca/community-faith/being-community/gender-sexuality-and-orientation) en tant que membres à part entière et membres du personnel ministériel de l’Église;
* s’engager à devenir une [Église interculturelle](https://united-church.ca/community-faith/being-community/intercultural-ministries);
* s’engager à devenir une Église ouverte, accessible et sans obstacle, permettant une [pleine participation des personnes handicapées](https://united-church.ca/community-and-faith/being-community/disability-and-inclusion);
* travailler à l’établissement d’un bilinguisme fonctionnel et veiller à ce que les ministères francophones fassent partie intégrante de l’identité, de la mission et de la vision de l’Église;
* s’opposer à toute forme de discrimination fondée sur l’identité;
* élaborer une politique de lutte contre le racisme et s’engager à devenir [une Église antiraciste](https://united-church.ca/social-action/justice-initiatives/anti-racism).

Cette proposition émane initialement de la section communautaire Unifaith d’Unifor, une association composée de membres actifs et retraités du personnel ministériel de partout au pays et de leurs familles, possédant une vaste expérience de la vie de l’Église et de l’engagement profond de celle-ci à l’égard d’une présence prophétique au Canada et dans le monde. Elle a été élaborée *avec* et *au nom* des membres.

Cette proposition aura pour effet de permettre aux membres et aux communautés de foi de l’Église Unie d’exprimer leur point de vue lorsqu’elles et qu’ils seront consultés sur la réalité vécue que représente pour elles et pour eux la nouvelle structure. Ses rédacteurs et rédactrices estiment qu’elle offre des avantages pour toutes et tous et ne désavantage personne.

# Comment le Conseil général peut-il répondre à cet enjeu?

**La personne présentant la motion propose que le Conseil général puisse :**

*Effectuer un examen, mener une étude et tenir une discussion sur cet enjeu.*

L’examen comportera probablement différents moyens de collecte de renseignements, comme des questionnaires, des sondages, des groupes de discussion et peut-être des entretiens plus longs. Il s’agira tout d’abord de vérifier la validité des paramètres de l’examen proprement dit, par exemple en testant la nouvelle structure en fonction des principes d’équité mentionnés ci-dessus, et d’examiner l’expérience des personnes participant aux systèmes et aux processus de ressources humaines de l’Église.

Les renseignements recueillis et synthétisés seront communiqués à l’ensemble de l’Église afin de vérifier l’exactitude et l’adéquation des résultats préliminaires. Autrement dit, la conception de l’examen reposera sur un modèle de recherche participative.

L’examen exigera une consultation des personnes étroitement liées au processus de conception de la nouvelle structure et un accès aux documents de travail pertinents issus de ce processus, afin que les objectifs formulés de la structure actuelle puissent être comparés à son fonctionnement réel. La tenue d’une discussion à tous les échelons de l’Église (communautés de foi, régions, déléguées et délégués et personnel du Conseil général) concernant l’examen et l’étude de la structure contribuera à accroître la conscience que nous avons de notre mission globale et de la manière dont notre structure est destinée à la faciliter. Elle suscitera un plus grand sentiment d’appartenance chez l’ensemble des membres et des personnes sympathisantes de l’Église.

1. **Pour l’instance transmettant cette proposition au Conseil général :**

MOTION proposée et appuyée par Brian McIntosh et Robin Wardlaw : que le Conseil régional Shining Waters transmette au Conseil général la proposition no GC2021-08 intitulée *Examen de la nouvelle structure,* qui a reçu l’accord des membres du conseil régional.

MOTION ADOPTÉE.